



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 09 juillet 2021

Jeudi 8 juillet 2021 : réunion du Club des entreprises inclusives de la Vienne

Ce jeudi 8 juillet 2021, s'est réuni à la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Club des entreprises inclusives de la Vienne à l'invitation d'Agnès MOTTET, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

L'objectif de ce club est d'agir avec les entreprises en faveur de l'inclusion dans l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

Au sortir de la crise sanitaire, l'entrée en emploi ou en formation revêt un enjeu majeur, et notamment pour les jeunes, particulièrement touchés par le contexte épidémique.

Tous les partenaires présents, entreprises, acteurs économiques, opérateurs de l'emploi et de la formation ont réaffirmé leur très fort engagement aux côtés de l'État.

Le Plan de Relance lancé à l'été 2020 par le Gouvernement propose de nombreux outils à la disposition des employeurs et de nombreux dispositifs ont été prolongés jusqu'à la fin de l'année 2021.

Le club se réunira à nouveau à l'automne.

Pour plus d'informations : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr>



**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers